

## OBSERVATIONS ET PERSPECTIVES

Le 8 janvier 2026

### Contributeurs

#### Mitch Villeneuve

Premier directeur, Politique économique  
Études économiques de la Banque Scotia  
416.350.1175  
[mitch.villeneuve@scotiabank.com](mailto:mitch.villeneuve@scotiabank.com)

#### John Fanjoy

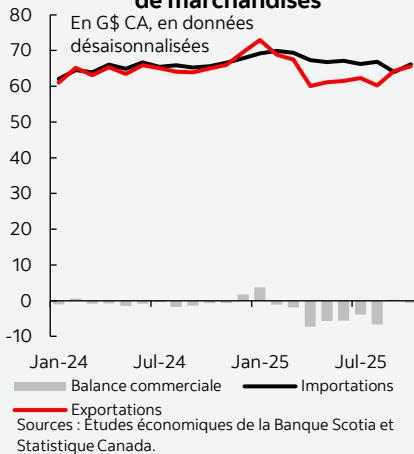
Économiste  
Études économiques de la Banque Scotia  
416.866.4735  
[john.fanjoy@scotiabank.com](mailto:john.fanjoy@scotiabank.com)

#### Avec la collaboration à la recherche de : Neha Sarraf

Analyste économique  
Études économiques de la Banque Scotia  
416.869.2695  
[neha.sarraf@scotiabank.com](mailto:neha.sarraf@scotiabank.com)

### Graphique 1

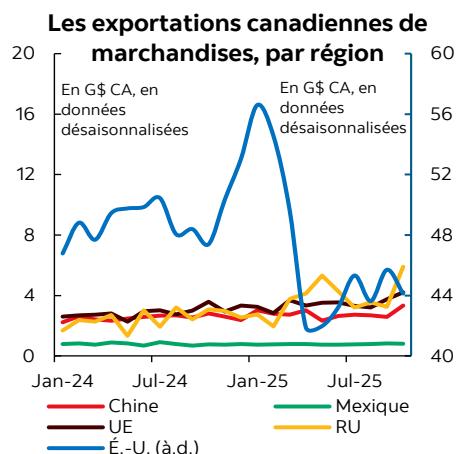
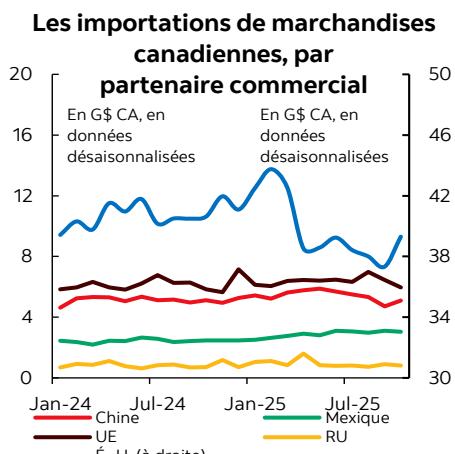
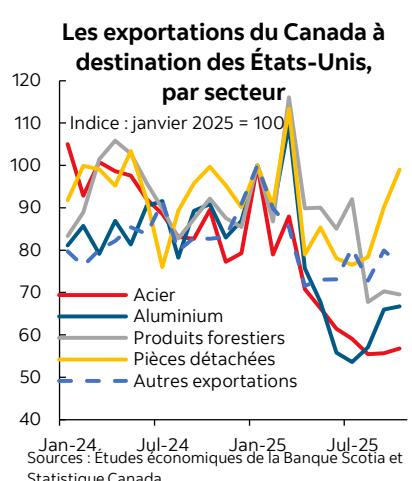
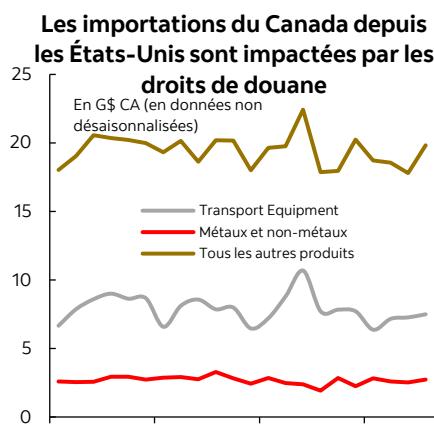
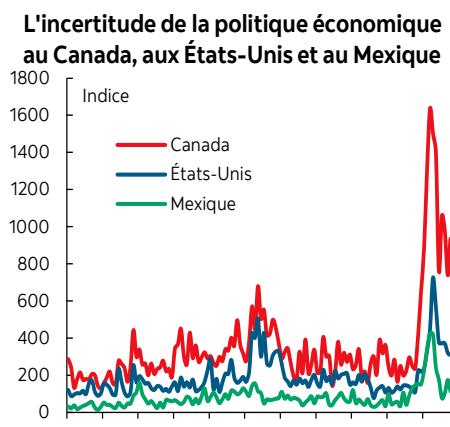
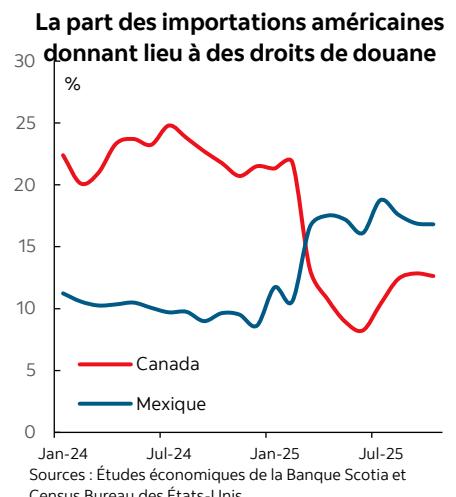
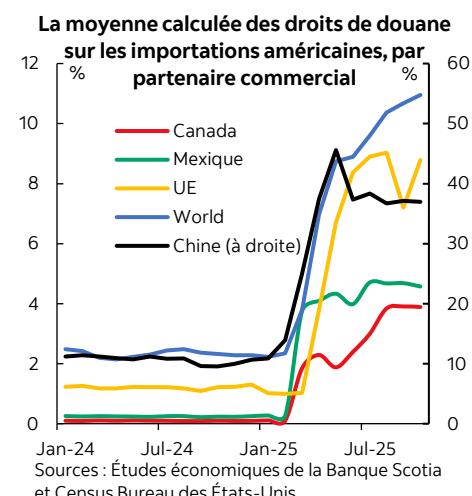
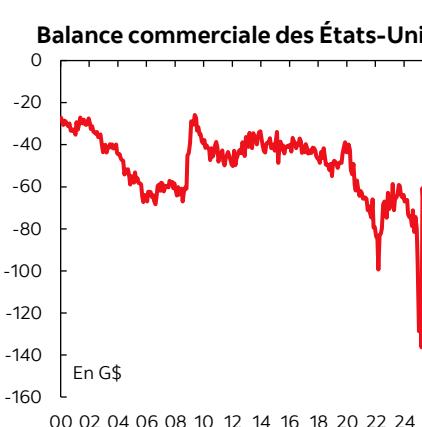
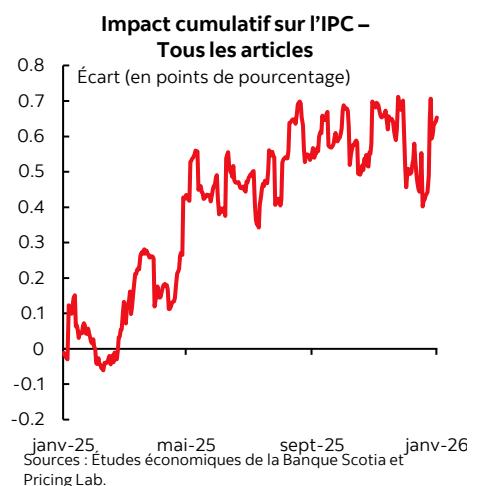
#### Le commerce international canadien de marchandises



## Échos douaniers : Rapport mensuel sur les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis — Oct. 2025

Ce compte rendu mensuel fait état des mutations du commerce en Amérique du Nord, en mettant en lumière ce que nous constatons dans l'environnement commercial dynamique d'aujourd'hui, en plus de faire état des conséquences de cette mutation pour la croissance à terme.

- Les exportations de biens du Canada ont crû de 2,1 % en octobre, dans la foulée de leur remontée depuis le printemps, et les importations ont progressé de 3,4 % — en enchaînant un deuxième mois consécutif marqué par un compte commercial essentiellement équilibré. L'or non ouvré a à nouveau en octobre porté la progression des exportations, et la hausse des importations a été menée par des progrès plus modestes dans de nombreuses catégories, dont les produits électroniques et l'équipement électrique, l'argent et le platine, ainsi que les machines industrielles et les pièces détachées.
- Par rapport au même mois l'an dernier, les exportations et les importations de biens canadiens ont toutes augmenté de 0,9 % en octobre. Les hausses importantes de la valeur des exportations d'or (favorisées par la brusque augmentation des cours du métal jaune) sont venues effacer la baisse des exportations dans la plupart des autres catégories de produits, dont celles qui sont ciblées par les droits de douane américains, par exemple l'acier (-37 % sur un an), l'aluminium (-27 %) et les produits forestiers (-25 %). Les véhicules automobiles et les pièces détachées ont eux aussi accusé une baisse pendant la plus grande partie de 2025; ils ont toutefois rebondi sur les trois derniers mois et se sont quasiment rétablis, en octobre, à leur niveau d'il y a un an.
- La part des exportations canadiennes destinées aux États-Unis a fléchi pour passer de 76 % en 2024 à 67 % en octobre, en raison de la baisse des exportations aux États-Unis et de la hausse des exportations dans d'autres pays. Les exportations destinées aux États-Unis ont cédé 3,4 % sur un mois et ont baissé de 6,9 % sur un an. Les exportations dans d'autres pays se sont envolées de 15 % sur un mois et inscrivent aujourd'hui une hausse de 22 % sur un an, même si cette hausse a été en grande partie portée par les récentes exportations d'or.
- Dans l'ensemble, la balance commerciale d'octobre n'avait pas été aussi faible depuis mai 2009. Après s'être creusé considérablement au début de l'année en raison des importations qui anticipaient les droits de douane, l'ensemble du déficit commercial des États-Unis s'est vite réduit considérablement. Les importations ont évolué tendanciellement à la baisse et ont perdu encore 3,2 % en octobre, alors que les exportations n'ont pas cessé d'augmenter (pour gagner 5 % sur un an).
- Les changements intervenus dans la balance commerciale américaine rendent également compte des changements compositionnels dans les courants commerciaux américains. En s'en remettant aux trois derniers mois par rapport au même trimestre de l'an dernier, les importations américaines ont considérablement baissé au départ de la Chine (-42 %), du Canada (-10 %) et de l'Union européenne (-9 %) — et ont augmenté au départ du Mexique (+3 %) et du reste du monde (+8 %).
- Les statistiques douanières américaines nous apprennent que la proportion des biens canadiens importés aux États-Unis et soumis à des droits de douane s'est inscrite aux alentours de 13 %, en baisse par rapport à 20 % - 25 % en 2024 (parce qu'on encourage de plus en plus les entreprises à soumettre les documents confirmant qu'elles se conforment à l'ACEUM).
- Le Canada continue de profiter d'un tarif douanier effectif (relativement) faible sur les exportations destinées aux États-Unis (soit 6,3 % selon notre estimation actuelle, d'après les courants commerciaux qui ont précédé les droits de douane), parce que la plupart de nos échanges commerciaux se poursuivent en libre-échange dans le cadre de l'ACEUM. L'estimation la plus juste de la moyenne des droits de douane effectifs acquittés sur les importations américaines depuis le Canada semble s'inscrire à un peu moins de 4 %; or, ce calcul pourrait en quelque sorte sous-estimer les véritables droits de douane acquittés, puisqu'il ne tient pas compte de tous les droits liés aux échanges commerciaux.
- Puisque la Cour suprême des États-Unis devrait bientôt se prononcer sur la légalité des droits de douane de l'IEEPA, il se pourrait que de nouvelles secousses se produisent, au cours des prochaines semaines, dans la guerre commerciale mondiale que continuent de mener les États-Unis. Si les droits de douane sont abaissés, ils pourraient être remplacés par un nouveau mécanisme — qui serait probablement encore contesté et qui donnerait lieu à un nouveau climat d'incertitude. Pour le Canada, les droits de douane sectoriels produisent nettement l'impact le plus retentissant et continueront de plomber l'économie canadienne tant qu'ils produiront leurs effets.

**Graphique 2****Graphique 3****Graphique 4****Graphique 5****Graphique 6****Graphique 7****Graphique 8****Graphique 9****Graphique 10**

**Tableau 1 : Canada, États-Unis et Mexique – Exportations et importations de biens (en données désaisonnalisées)**

Pays et courants	Oct 2025 (en G)	En % sur un mois	En % sur un an	Moy. 3 m, var. % 1 an	Depuis le début de l'année (en G)
Total des exportations du Canada	66 CAD	2.1	0.9	-1.5	644 CAD
Total des importations du Canada	66 CAD	3.4	0.9	0.2	673 CAD
Exportations des États-Unis	302 USD	2.6	12.1	7.5	2855 USD
Importations des États-Unis	331 USD	-3.2	-3.6	-3.1	3638 USD
Total des exportations du Mexique	61 USD	7.9	14.0	11.6	547 USD
Total des importations du Mexique	59 USD	3.5	12.3	8.8	545 USD

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Census Bureau des États-Unis, Statistique Canada et Banco de México.

**Tableau 2 : Canada – Exportations de marchandises par région (en données désaisonnalisées)**

Pays et courants	Oct 2025 (en G CAD)	En % sur un mois	En % sur un an	Moy. 3 m, var. % 1 an	Depuis le début de l'année (en G CAD)
Total des exportations du Canada	44.1	-3.4	-6.9	-7.2	467
Total des importations du Canada	3.3	28.4	18.0	6.7	28
Exportations des États-Unis	0.8	-2.0	7.1	9.5	8
Importations des États-Unis	4.2	11.9	17.5	20.0	35
Total des exportations du Mexique	5.9	82.0	91.5	45.6	38
Total des importations du Mexique	7.2	-11.4	-1.7	4.4	69

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Census Bureau des États-Unis, Statistique Canada et Banco de México.

**Tableau 3 : Canada – Exportations par certains secteurs (en données non désaisonnalisées)**

Secteurs	Oct 2025 (en G CAD)	En % sur un mois	En % sur un an	Moy. 3 m, var. % 1 an	Depuis le début de l'année (en G CAD)
Acier	0.6	1.9	-36.6	-34.2	7
Aluminium	1.0	1.1	-26.6	-26.6	12
Produits forestiers	1.0	-1.0	-24.5	-20.7	13
Pièces détachées	6.3	9.9	-0.6	-6.3	57

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

**Tableau 4 : États-Unis – Importations de marchandises par région (en données désaisonnalisées)**

Pays	Oct 2025 (en G)	En % sur un an	Moy. 3 m, var. % 1 an	Depuis le début de l'année (en G)
Canada	30,569	-9.8	-9.7	322,198
China	21,411	-42.4	-41.9	271,510
EU	41,040	-14.6	-8.8	539,097
Mexico	44,870	6.4	3.3	443,521
Rest of the World	115,897	7.9	7.8	1,299,504

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Census Bureau des États-Unis.

Tableau 5 : Les droits de douane en vigueur

Droits imposés par	Pays impactés	Secteurs impactés	Taux des droits	Date de la dernière modification importante
États-Unis	Tous	Acier et articles en acier	50%	Le 4 juin 2025
États-Unis	Tous	Aluminium et articles en aluminium	50%	Le 4 juin 2025
États-Unis	Canada	Toutes les exportations non conformes aux règles d'origine de l'ACEUM	10% (énergie et potasse) 35% (autres biens)	Le 1er août 2025
États-Unis	Chine	Toutes les exportations non soumises à la règle de minimis (remplacées par toutes les exportations)	20%	Le 3 mars 2025
États-Unis	Mexique	Toutes les exportations non conformes aux règles d'origine de l'ACEUM	25%	Le 7 mars 2025
États-Unis	CA et MX	Contenu non américain des voitures particulières (exemption des pièces détachées)	25%	Le 3 avril 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Voitures particulières assemblées	25%	Le 3 avril 2025
États-Unis	CA et MX	Contenu non américain des camions de poids moyen et de poids lourd et des autobus	25 % (camions de poids moyen et de poids lourd) 10 % (autobus)	Le 17 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Camions de poids moyen et de poids lourd et autobus assemblés	25 % (camions de poids moyen et de poids lourd) 10 % (autobus)	Le 17 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Majorité des exportations, sauf l'acier, l'aluminium, les voitures, les semi-conducteurs et les produits électroniques grand public	10%	Le 8 avril 2025
États-Unis	Canada	Augmentation des droits compensatoires/des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux canadien	Tarif moyen combiné de 45,16 % à l'heure actuelle	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA	Bois d'œuvre et bois de construction résineux	10%	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous	Produits en bois rembourrés	25%	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous	Armoires de cuisine, meubles de toilette et pièces détachées	25%	Le 14 octobre 2025
États-Unis	Tous sauf CA et MX	Pièces détachées	25%	Le 3 mai 2025
Canada	États-Unis	Acier et aluminium	25%	Le 13 mars 2025
Canada	États-Unis	Voitures particulières non conformes à l'ACEUM et contenu américain des voitures particulières conformes à l'ACEUM	25%	Le 9 avril 2025
Chine	Canada	Certaines exportations agricoles (canola, pois et porc, entre autres)	25% - 100%	Le 14 août 2025
Chine	États-Unis	Toutes les exportations	10%	Le 11 mai 2025

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Maison-Blanche, gouvernement du Canada et ministère du Commerce de la République populaire de Chine.

Tableau 6 : Canada – Taux effectif des droits douaniers (tarif effectif)

Mesures concourant au tarif effectif	
35 % sur les biens non conformes à l'ACEUM à destination des États Unis	
10 % sur l'énergie et la potasse non conformes à l'ACEUM à destination des États Unis	
50 % sur l'acier et les produits dérivés et sur l'aluminium et les produits dérivés à destination des États Unis	
30 % des droits compensatoires et des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux sur les exportations de bois d'œuvre résineux à destination des États Unis	
Droits de douane de 25 % à 100 % sur certains produits agricoles exportés à destination de la Chine	
Droits de douane de 25 % sur les produits de bois, les armoires de cuisine et les meubles de toilette exportés à destination des États Unis	
Droits de douane de 25 % sur le contenu non américain des automobiles ainsi que des camions de poids moyen et de poids lourd	
Droits de douane de 10 % sur le contenu non américain des autobus et des camions assimilés	
Tarif effectif	%
Tarif effectif actuel sur les exportations mondiales	4.9
Part des exportations actuellement impactées par les droits de douane	23.7

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et WITS.

Tableau 7 : Mexique – Taux effectif des droits douaniers (tarif effectif)

Mesures concourant aux tarifs effectifs	
25 % sur les biens non conformes à l'ACEUM à destination des États Unis	
50 % sur l'acier et les produits dérivés et sur l'aluminium et les produits dérivés à destination des États Unis	
Droits de douane de 25 % sur le contenu non américain des automobiles et des camions de poids moyen et de poids lourd	
Droits de douane de 10 % sur le contenu non américain des autobus et des camions assimilés	
Droits de douane de 10 % à 25 % sur le bois d'œuvre résineux et les produits de bois exportés à destination des États Unis	
Tarif effectif	%
Tarif effectif actuel sur les exportations depuis d'autres pays	6.2
Part des exportations actuellement impactées par les droits de douane	31

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et WITS.

**Tableau 8 : États-Unis – Taux effectif des droits douaniers (tarif effectif)**

Mesures concourant au tarif effectif		%
10 % sur l'énergie et la potasse non conformes à l'ACEUM expédiées depuis le Canada		
35 % sur les autres biens non conformes à l'ACEUM exportés depuis le Canada		
25 % sur les biens non conformes à l'ACEUM exportés depuis le Mexique		
50 % sur l'acier et les produits dérivés et sur l'aluminium et les produits dérivés expédiés depuis d'autres pays		
25 % sur les voitures particulières et les pièces détachées expédiées depuis d'autres pays (sauf le Canada et le Mexique)		
25 % sur les voitures particulières et les camions (seulement sur le contenu non américain émanant du CA et du MX)		
Droits de douane de 10 % sur les autobus et les camions assimilés (seulement sur le contenu non américain émanant du CA et du MX)		
Hausse de 30 % des droits compensatoires et des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux exporté depuis le Canada		
10 %-25 % sur le bois d'œuvre résineux et les produits de bois importés aux États Unis		
10 % du référentiel sur les importations depuis d'autres pays et plus pour différents pays		
30 % sur la majorité des importations depuis la Chine		
Tarif effectif		%
Tarif effectif actuel sur les exportations depuis d'autres pays		12.7
Part des exportations actuellement impactées par les droits de douane		54.9

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et WITS.

**Tableau 9 : États-Unis – Droits de douane perçus**

Pays/Régions	Oct 2025 (En G USD)	En % sur un mois	En % sur un an	Depuis le début de l'année (En G USD)
Canada	1.2	-3	3297	7.2
Chine	8.8	2	122	79.1
UE	3.9	-3	514	27.5
Mexique	2.2	6	1917	16.1
Reste du monde	13.9	3	608	78.8

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Census Bureau des États-Unis.

**Tableau 10 : Canada – Droits de douane perçus**

Pays/Régions	Oct 2025 (En G CAD)	En % sur un mois	En % sur un an	Depuis le début de l'année (En G CAD)
Monde entier	0.7	-12	63	9.4

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de coches de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

**Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.**

<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.